



La P'tite Roussette

Bien. La semaine qui s'annonce démarre déjà fort avec la Smart qui nous re-bloque le port alors que demain c'est la « grève » générale dont personne ne veut (à part certains qui jouent leur avenir politico syndicaliste) mais qui fera toujours son petit effet. De toutes façons je m'en moque moi, je regarde ça depuis mon manguier. Par contre ce qui est sûr, c'est que si le port reste bloqué et que la boustifaille n'arrive plus dans les magasins, ce sont les bwenis qui vont monter au front et là ça sera moins drôle ...pour les grévistes ! Car si elles leur mettent des baffes pour qu'ils reprennent le boulot c'est une chose. Mais si en plus elles font la grève du sexe, vous verrez que le port va pas rester bloqué longtemps !

Social

Le port bloqué par la SMART



Alors que tout le monde s'attend à une semaine plutôt rock'n roll question social avec le battage de la « grève » générale de demain, voilà que la SMART a devancé l'appel en bloquant le port dès hier soir. Une fois encore ce conflit qui n'en finit pas envenime le climat social de Mayotte et il serait temps que maintenant cette affaire cesse. La fermeture subite du port hier soir, montre à quel point certains ont sans doute des choses à planquer sous le tapis. Il est grand temps que la SMART baisse les masques à moins qu'en agissant comme cela elle espère que le foutoir soit tel, qu'on n'arrive plus à mettre le nez sur des choses pas très claires... Malgré ce qui se clame haut et fort du côté de la direction de la SMART, cette dernière n'est plus une société mahoraise depuis des lunes, puisque ce sont les réunionnais avec M. Virin

en tête, qui en possèdent la majorité des actions et le déplacement à Mayotte d'une délégation de la COR est suffisamment révélatrice. Ce qui du reste a mis la puce à l'oreille de certains salariés de la Smart qui ont soudain compris combien ils avaient été manipulés. La vingtaine de salariés qui se sont mis à bloquer le port hier soir sont minoritaires et constituent le noyau dur autour des patrons de la Smart qui visiblement se rendent compte que ça va chauffer pour eux si on découvre des choses pas très claires dans la gestion de la boutique. En agissant comme cela et en demandant à un quarteron de fidèles de bloquer le port, la Smart se saborde et ce sera une fin « honorable ». Ces manières de faire sont suffisamment claires pour s'en rendre compte. Pourtant ce blocage du port intervient au moment où la semaine s'annonce sensible et il faut espérer que si les

choses dégènerent, les responsabilités seront pointées de façon rapide, claire et ferme. On ne le répètera jamais assez, mais Mayotte n'a pas besoin d'un second 2011 qui serait signer son arrêt de mort économique. Le blocage du port s'il perdure engendrera quoi qu'il arrive des réactions qui risquent alors de se transformer en débordements. Attention danger ! Il faut de suite mettre fin à ces risques et il appartient à la justice de monter au créneau et de faire cesser tous ces troubles. Il n'y a maintenant que la fermeté pour mettre fin à ces histoires dont Mayotte n'a pas besoin. Aujourd'hui sont bloqués à cause d'une vingtaine d'individus visiblement parfaitement manipulés, plusieurs centaines de tonnes de riz et de viande qui devaient alimenter les magasins. Qu'on se le dise ...

D.H.
(Photo d'archives)

Accès au droits

A Kaweni le premier forum a fait le plein

P.6

DERNIERE COTATION
Euro/Dollar

1,1097

CAC 40 : -0,10%

Horaires des marées

Lundi 02 novembre

SDéfunts

Haute mer: 07h26 (3,9)

19h59 (3,4)

Basse mer: 01h04 (1,2)

13h49 (1,2)

Mouvements aériens

Arrivées:

08h00, 15h30 Anjouan, 10h35

Mohéli, 11h40 Réunion, 14h00

Nairobi 15h15 Antananarivo,

Départs:

08h30, 11h00 ANJOUAN,

08h45 Mohéli, 12h40

Moroni/Run, 14h50 Nairobi,

16h16 Antananarivo

lun

(Les horaires peuvent être susceptibles de changements)

Les Nouvelles de

Mayotte

Tél: 0639.68.65.65

0639.69.11.02

Salon de la mode

Sublimer le savoir-faire des couturiers de la zone



C'est encore une très belle soirée qu'a proposé l'association Lainga cultures océan Indien vendredi soir à l'occasion du 6ème Salon de la mode qui se déroulait sur le parvis du CDTM.

Chaque année ce qui est devenu un des événements incontournables de l'agenda culturel de l'île et même de la région, prend de l'ampleur et c'est tant mieux. Cette année, ce sont 21 designers de la zone qui ont pris part à l'événement hors concours de créations. Autant dire que le public en a pris plein les yeux, et s'il est un petit

(suite page 3)



L'émotion de la gagnante

Prix des carburants Des baisses et des hausses

En application de ce dispositif de régulation des prix, le préfet vient de signer l'arrêté qui fixe le tarif des produits pétroliers pour Mayotte à partir du 1er novembre 2015, 0h.

Le prix du litre en Euro est ainsi fixé à : (entre parenthèses le prix du mois dernier)



Supercarburants sans plomb :
1,37 €/litre (1,38€)
Gazole : 1,11 €/litre (1,10€)
Pétrole lampant : 0,75 €/litre (0,73€)
Mélange détaxé : 0,89€/litre (0,90€)
GO marine : 0,77 €/litre (0,76€)
Le prix de la bouteille de gaz
de 12 kg est 24 euros. (24€)

La régulation des prix pétroliers s'inscrit dans l'action du gouvernement dans la lutte contre la vie chère au profit des consommateurs Mahorais.

(suite de la page 2)

bémol à souligner, les nombreux défilés auraient peut être mérités d'être entrecoupés d'animations afin que le public puisse davantage apprécier la qualité des créations. Depuis deux ans, le salon prend une ampleur internationale puisque la Suisse est désormais associée à l'événement. En effet, l'horloger de luxe De Greef a offert une montre-bijou à la lauréate du concours et le 2eme prix a remporté un un séjour à Genève dans l'agence Annie Michel Models.



Mettre en valeur le savoir-faire de notre zone et sublimer la création, tels sont les objectifs de l'ALCOI qui, au fil des ans a su pousser les créateurs et couturiers. Petite satisfaction des organisatrices: la lauréate des deux premières éditions du salon, Moinecha Hariti, a été invitée par le grand couturier Alphadi, à présenter ses créations lors de son festival de la mode en novembre prochain au Niger. Le clou du spectacle était sans conteste le concours de créations dont le thème "tissage et tressage"

a réuni 25 concurrents venus des quatre coins de l'Océan Indien qui ont fait montre d'idées et d'un savoir faire exceptionnels. Le premier prix a été raflé pour la 2eme année par La Réunion, et la créatrice Marie Rousset. Le 2eme prix s'en est allé au duo mahorais Viviane Bellais et Solène Faure. Enfin la troisième place a été remportée par Mireille Rasoamiaramanana qui concourait pour les Comores.

M.C.



Conférence CUF

Conférence sur Johary Ravaloson au Cuf

Le centre universitaire de Mayotte veut s'inscrire comme étant un pôle culturel comme cela se fait dans toutes les universités de France. Ainsi donc depuis le mois de septembre dernier, des conférences avec des professeurs venus d'autres universités françaises ou régionales sont organisées. La dernière en date s'est tenue vendredi dernier au CUF en présence de Cynthia Volonasy Parfait, une professeure venue de l'université d'Antsirana, dans le nord de Madagascar.

La conférence abordait l'oeuvre de Johary Ravaloson, un auteur malgache peut connu, parce que à contre courant de ce que l'on pourrait attendre d'un écrivain originaire d'un pays du tiers-monde, anciennement colonisé.

Johary Ravaloson, se décrit comme étant un écrivain dégagé, en opposition avec ces écrivains engagés qui concentrent leur écriture



sur notamment les désillusions post-coloniales dans leur pays. Il se qualifie comme étant un écrivain de la « migritude », ou l'île natale est représentée, mais reste juste un prétexte pour inviter au voyage et à l'ailleurs, un écrivain libéré des entraves sociopolitiques de son pays, pour juste être un écrivain. Une posture courageuse et ouverte sur le monde, mais qui coupe également d'un certain lectorat...

Une conférence enrichissante, qui a réuni des enseignants et des étudiants en littérature, mais le grand public. Avec ces initiatives, le centre universitaire de Mayotte joue pleinement son rôle de pôle culturel. Pour Jean-Louis Rose, le coordonnateur culturel, « tout le long de l'année universitaire, il y aura des conférences de ce genre ». Le 13 novembre prochain, aura lieu une conférence sur la science cognitive. K.A

Policier blessé

Le soutien du préfet

C'est au cours d'une opération de sécurisation au coeur de la zone Nel, qu'un policier de la Brigade Anti Criminalité a été victime de violences aggravées sur sa personne ayant conduit à son hospitalisation.

Le Préfet de Mayotte fait part de son émotion face à ce nouveau fait de violence dont peut faire l'objet tant la population que les personnes dépositaires de l'autorité publique.

Ces faits mettent en cause une trentaine de jeunes, l'un d'eux a pu être appréhendé malgré les jets de pierre dont ont été victimes les policiers.

À l'ensemble des forces de l'ordre et tout spécialement au policier blessé et à l'équipe de la BAC, le préfet exprime sa profonde reconnaissance et sa gratitude à tous ceux qui chaque jour et en toutes circonstances assurent avec grande conscience professionnelle leur difficile mission.

Le Préfet a demandé à ce que la sous-préfète, directrice de cabinet transmette personnellement son message de soutien et de réconfort au policier blessé lors de la visite qu'elle lui a rendu à l'hôpital en compagnie du Directeur Départemental de la Sécurité Publique.

(Communiqué de la préfecture)

**Les Nouvelles de
Mayotte**

Tél: 0639.68.65.65

0639.69.11.02

Faits divers

MAMOUDZOU QUARTIER KAWENI VIOLENCES AVEC ARME ET DEGRADATIONS DE VEHICULE

Le 28 octobre 2015 à 18h15 la police était appelée du côté de la SNIE KAWENI pour des violences et dégradations de véhicule. Sur place, la victime déclarait avoir été victime de jets de pierres dont une avait atteint son véhicule et brisé la vitre côté conducteur. L'auteur était interpellé un peu plus loin. Il reconnaissait avoir jeté des pierres sur la victime pour se venger car cette dernière l'avait giflé. (les protagonistes se connaissent et faisaient partie des clients du « bar » SNIE...). Victime 69 ans, auteur 31 ans. Suite donnée : Libre avec COPJ pour le 16/02/2016 8h00 et RAPPEL A la loi pour la victime qui a giflé.

MAMOUDZOU: VIOLENCES AGGRAVEES ET DEGRADATIONS

Le 11 octobre 2015 à 6h00, la victime rentrait sur MAMOUDZOU

A propos

Décidemment dans le petit monde des faits divers les choses vont plutôt mal. La presse est freinée par les autorités qui ont décidé de ne transmettre les faits divers qu'avec du retard en faisant parvenir un bulletin quotidien. Or cette expérience a prouvé ses limites, puisque les faits divers sont extrêmement importants pour tout journal quotidien de France ou de Navarre, sauf à Mayotte. Nous devons expliquer à nos lecteurs, qui souvent nous font des remarques au sujet des faits divers déjà anciens, qu'en général dans les rédactions les faits divers sont recueillis par téléphone auprès de la police et de la gendarmerie auprès d'un chargé de communication. C'est une règle non écrite certes, mais qui marche parfaitement bien en métropole et à la Réunion où les faits divers sont donnés sans souci aux journalistes sauf à Mayotte où visiblement la presse «dérange». Il a été décidé de transmettre les faits divers grâce au bulletin quotidien qui lui, fait référence aux faits divers passés mais non à ceux du jour. L'affaire du coup de couteau dont a été victime un policier de la BAC l'autre



et conduisait sa voiture avec des amis comme passagers. Au niveau du barfly, ils voyaient un homme blanc se faire gravement frapper par plusieurs individus. Le véhicule stoppait et les amis s'approchaient et faisaient fuir les auteurs dans les escaliers. Non contents ils continuaient en jetant des pierres sur leur véhicule les obligeant à fuir. Arrivé à un feu rouge, le conducteur perdait

connaissance, touché à la tête par les pierres. ITT 7 jours et le véhicule était dégradé sur son ensemble par les impacts. A sa sortie d'hôpital la victime déposait plainte et reconnaissait formellement un des auteurs au fichier police. Il était activement recherché.

Le 28 octobre 2015 l'auteur était interpellé par la BAC. Agé de 16 ans il a été laissé libre mais est convoqué le 09/12/2015 8h00

PASSAMAINTY: VIOLENCES EN REUNION AVEC ARME SUR UNE PERSONNE HANDICAPÉE

Le 28 octobre 2015 à 17heures, la BAC intervenait sur l'activité Kayak du collège PASSAMAINTY où un de leur élève sourd muet avait été pris à partie et frappé à coup de bouteille par une bande de 10 jeunes. L'un d'eux était interpellé. Auteur agé de 14 ans. Suite donnée: libre avec COPJ le 8/12/2015 8h00

Médias et faits divers

soir devant le Zen Eat est révélatrice du climat qui règne au commissariat et de la défiance envers la presse. Le policier a failli être tué de sang froid, par un mineur et, à part un communiqué de la préfecture (voir ci-contre) et le scoop chez nos confrères de Mayotte Matin, rien n'a transpiré. Pourquoi ? Impossible de le savoir. On s'en doute malgré tout un peu, car remonter de telles affaires dans la presse agace fortement à Paris où dès que les faits ont été connus, la première réaction a été de demander si le flic avait son gilet pare balles ! On voit bien que les chefs en cravate dans leur bureau parisien n'ont jamais mis les pieds à Mayotte ni peut-être même porté un gilet pare balles ! Bref, le policier, à quelques millimètres près, aurait été tué et, gilet ou pas, le résultat aurait été le même. Ce communiqué du préfet montre que c'est lui qui contrôle l'information à tel enseigne que si la police a à peu près le droit de communiquer, la PAF par exemple, a interdiction absolue sous peine de vol bleu de communiquer avec les journalistes. Ambiance... Voilà pourquoi souvent les faits divers dont nous

faisons état arrivent en retard et n'ont plus la fraîcheur qu'ils méritent. Il est vrai que pour le bien de tous les chefs, un journal sans faits divers serait l'idéal et permettrait de dire à Paris que tout va bien.... Enfin pour finir, vendredi un exercice a été mis en place par la préfecture. Il portait sur une alerte forte pluies avec glissement de terrain et victimes etc... Tout cela pour préparer les équipes d'intervention au pire et à agir comme il faut, si jamais un tel phénomène se produisait. L'initiative est excellente puisqu'il faut que les équipes soient prêtes à agir à tout moment. Mais si demain Mayotte était balayée par un cyclone, victime d'un crash d'avion par exemple ou toute autre catastrophe majeure, il y a peu de chance que les exercices servent à grand-chose, tellement ce serait la panique. Et dans de telles circonstances on interdirait aux médias de travailler sur le terrain de toutes façons ou au mieux, on leur mettrait des bâtons dans les roues pour qu'ils ne puissent faire leur travail. Il y aurait peut-être des choses à anticiper avec la presse dans ce cadre là...

D.H.



Le ROTARY de MAMOUDZOU MAYOTTE ORGANISE SON



Gala Annuel de Bienfaisance

Le samedi 7 Novembre 2015 à partir de 19 h 30
à Koropa Piscine

Les

Redécouvrez

Années
Folles

Dîner Spectacle & Musique 20's

Avec la participation de: Thomas Rembault «LA COMPAGNIE LES MAGICIENS»

Renseignement et reservation : e mail : gala2015rotary@gmail.com

Tenue de soirée exigée - Entrées limitées - Entrée : 100€

Les bénéfices seront versés au Rotary Club de Mamoudzou Mayotte pour la réalisation de ses actions

Lundi 02 novembre 2015
N° 2470 page 6

Samedi matin l'école primaire de Kaweni poste accueillait le premier Forum du Comité Départemental d'Accès aux Droits. Une manifestation à laquelle avaient répondu présentes pas moins de 14 associations allant de Tama au Céma en passant par la Croix Rouge, Solidarité Mayotte, l'UTASS, l'Agepac Auteuil ou encore l'ADSEM l'ACFAV, le Jisti et médecins du monde. Ce forum permettait au public de venir découvrir ces associations et également de mieux comprendre les rouages parfois compliqués de l'accès aux droits. Obligatoire dans chaque département le CDAD a donc vu le jour à Mayotte



Coupages d'eau

Suite aux travaux à effectuer sur le réseau, la Mahoraise des Eaux informe son aimable clientèle qu'une coupure sur la distribution d'eau aura lieu :

Le lundi 02 novembre 2015 de 09 heures à 11 heures –

A Mtsangamouji, quartiers Koudjouni, Ambanja, Rue Roubi, Rue de la Plage et Ecole primaire.

Le mardi 03 novembre 2015 de 08 heures à 11 heures-

A Labattoir, quartiers Mouzdalifa, Potéléa et les Réfugiés.

Le jeudi 05 novembre 2015 de 08 heures à 12 heures –

A Pamandzi, quartiers Tschora, Rue Télécom, Rue AJP.

A Mamoudzou, quartiers 100 villas et quartier Saharangué.

Les usagers doivent considérer le réseau comme étant en charge, la distribution pouvant être rétablie à tout moment.

Accès aux droits

Le CDAD a tenu forum à Kaweni

en 2011 avec la départementalisation. Présidé par le président du TGI, ce Comité se compose à Mayotte de 4 personnes : le président, un secrétaire général et deux agents qui assurent des permanences dans toute l'île. « Les agents se déplacent vers le public en Petite-Terre (où une antenne sera prochainement ouverte) mais aussi dans l'ouest de l'île, le nord, le centre et le sud de l'île afin d'aider



Le président du CDAD Laurent Sabatier sur le stand de la Mission Locale

la population à accéder aux droits et à traiter les attentes dans le cadre institutionnel » a précisé le président Laurent Sabatier qui a fait le tour de tous les stands de 5 ans. Fort d'une expérience de 5 années à la tête du CDAD dans le Var, le président du TGI, pas caché sa satisfaction de voir 'engouement suscité par cette manifestations qui mine de rien à attirer pas mal de monde même si la méfiance était de mise en début de matinée. « Si en général nous allons vers les gens, ce forum les fait venir à nous grâce à l'aide des communes et de l'éducation nationale qui nous prêtent des structures afin d'accueillir le public. Et l'idée est l'année prochaine de décentraliser cette manifestation dans une autre commune de l'île et ainsi pouvoir au fil des ans couvrir toute l'île. Nous avons choisi Kaweni pour cette première édition car c'était plus simple et tout le monde a



La Cimadea répond aux questions des habitants de Kaweni venus en voisins



Atelier dessin pour les enfants



L'avocate Me Gahem était présente également

joué le jeu. Vous remarquerez que nous n'avons pas de service de sécurité car nous savons que tout se passera bien d'autant que nous avons fait participer les associations des jeunes du quartier comme Kaweni Nouvelle Ere ou l'école de danse Coup de pouce. Les gens viennent nous voir, se renseigner et la présence de ces 14 associations et même d'une avocate, montre à quel point le dialogue

doit prévaloir. Ici on ne demande rien à personne on répond aux questions. L'accès aux droits est indispensable à la population quelle qu'elle soit et je suis satisfait de voir que tout cela fonctionne bien. » A souligné Laurent Sabatier qui, comme le veut la tradition a offert le voulé aux participants.

D.H.

En Bref

Attention travaux

La Préfecture de Mayotte informe les usagers de la route que des travaux de sécurité des usagers vont être réalisés sur la route nationale 2 de la sortie de Mangajou à l'entrée de SADA entre le lundi 07 septembre 2015 et le lundi 07 décembre 2015.

Ces travaux seront réalisés en journée et, par tronçon avec une circulation sous alternat,

La préfecture appelle les usagers à la plus grande prudence aux abords de cette section et les remercie pour la compréhension de la gêne occasionnée.

**Aujourd'hui, la clim
c'est pour tous!
SPLIT-SERVICES**



Climatisation & Froid

Installation-dépannage-entretien

Ali-Hussein

Tél: 06.39.24.78.14

ou: 02.69.60.43.64

Webcup 2015

Mayotte rafle le titre avec "Help me!"



Les vainqueurs avec (de gauche à droite) : Marion, graphiste print, Alfayed, lycéen, Salim, chef de projet et Nathalie, développeuse, membres de la team Mayottefélicités par le président de la CCI Ali Hamide

Imaginez-vous dans le futur, un réseau de transport maritime assure les liaisons entre Mayotte, Madagascar, les Comores, La Réunion, Maurice et les Seychelles. Ces navires ultra rapides assurent le transport de passagers et de marchandises entre les îles mais connaissent depuis quelques temps des accidents et d'étranges disparitions... La confédération des « webcups unies » demande donc à une équipe de webdéveloppeurs de créer une plateforme de gestion des secours et alertes. Tel était le défi 2015 lancé aux équipes d'informaticiens issus des 6 îles de l'océan Indien participant à l'édition 2015 de la Webcup.

24 heures pour créer de toute pièce un site opérationnel, ergonomique, performant et beau. Autant dire que le défi est à la fois technique et physique pour ces « geeks » venus des 6 îles. Pour la première fois Mayotte organisait la finale internationale de cette compétition. Au-delà d'un défi entre fans de web et de design, la Webcup, initié en 2012 à La Réunion, est devenue en à peine trois ans, un formidable exemple de coopération régionale. « La Webcup est un coup de projecteur, une manière de se faire connaître et de faire valoir nos compétences » soulignait l'un des organisateurs. Le représentant des Comores indiquait quant à lui avoir conclu des contrats avec Madagascar suite à une rencontre lors de la Webcup. Créer des échanges et montrer que de réelles compétences existent sur ces îles, mais également intéresser le grand public pour qui souvent Internet reste un monde obscur, voilà les enjeux de la Webcup.

Organisée cette année à Mayotte, c'est dans la salle de conseil de la SIM équipée en très haut débit pour l'occasion, que s'est tenue la finale. Sur les 199 développeurs qui ont participé à travers l'océan Indien, ce sont les finalistes de

chaque zone qui ont fait le déplacement à Mayotte. Six équipes composées de trois à quatre coéquipiers – développeurs et designers – ont donc travaillé durant 24h à élaborer cette plateforme de secours, en alliant créativité et technique.

Madagascar, lauréat de l'édition 2014, remettait son titre en jeu, mais c'est finalement Mayotte qui a raflé la coupe avec sa plateforme « Help me », à la physionomie proche du desktop Google. « Le choix a été dur » soulignaient les membres du jury – un représentant de chaque délégation, ainsi qu'un ressortissant de Rodrigues et un membre de l'association Webcup. C'est pour cela que deux défis supplémentaires ont été lancés à 23h et 8h du matin, afin de donner des points supplémentaires aux équipes.

Très émus, les membres de la team Mayotte, seule équipe mixte à se présenter, ont reçu la coupe des mains du président de la CCI, partenaire de l'événement. Les lauréats ont également reçu un clavier ergonomique et une tablette de la part des sponsors de l'événement qui aura nécessité une sacrée organisation et un budget de 70.000€.

M.C.

Les Nouvelles de Mayotte

Tél: 0639.68.65.65

0639.69.11.02

Lundi 02 novembre 2015
N° 2470 page 8

Samedi à Coconi s'est tenue la 3^{ème} édition de la journée de l'élevage organisée par le Réseau d'Innovations et de Transferts Agricoles (RITA) qui rassemble les professionnels de l'agriculture. Un large public composé plutôt de professionnels de l'agriculture et de l'élevage (s'agissant plutôt d'une journée technique) mais aussi d'un public venu en famille voir les veaux, vaches, lapins, poussins et autres biquettes, autant d'animaux à poils et à plumes qui ont fait le bonheur des tous petits tandis que les plus grands eux, étaient conviés à suivre des

Journée de l'élevage

Succès pour la 3^{ème} édition

démonstrations de contention de bovins (la meilleure façon de les attacher pour les ausculter par exemple) mais aussi d'insémination artificielle, une opération plutôt spectaculaire pour les non initiés... Autour des stands, les professionnels ont pu obtenir de nombreux renseignements tant sur l'alimentation que le matériel. Le président de la chambre d'agriculture Muslim Payer a lors de son allocution rappelé combien l'agriculture et l'élevage étaient importants pour le développement de Mayotte et s'est félicité de la présence de nombreux professionnels qui ont contribué à la réussite de cette 3^{ème} édition.

D.H.



Spiritualité

Toussaint, tous les saints, choisir le sien...

La fête du 1er novembre s'accompagne de bien traditions comme celle de fleurir les cimetières et, à Mayotte, au BSMA (Bataillon du Service Militaire Adapté) de Combani, une manière originale de célébrer cet événement semble s'instaurer : le déguisement des enfants en saint de leur choix...

Les parents qui ont mis à profit les dernières vacances scolaires pour découvrir la vie d'un saint et rassembler de quoi lui ressembler dans les vêtements et par des accessoires étaient nettement moins nombreux cette année que la précédente. Cependant plusieurs familles ont répondu à cette invitation lancée par l'aumônier militaire Bertrand Sartorius. Après des réflexions historiques, géographiques et spirituelles, mêlées à beaucoup d'ingéniosité, ils sont



parvenu à travestir une fillette en sainte franciscaine, une autre en minuscule Sainte Vierge, un garçonnet en saint Guilhem... tandis

qu'un intrépide bambin endossait le costume d'un saint chevalier... Cette messe célébrée à Combani, hier matin (comme généralement chaque premier et troisième dimanche) s'inscrit dans les actions du diocèse aux armées qui est placée sous la direction de Mgr Luc Ravel, de Paris, alors que les offices qui ont lieu dans les 2 nouvelles paroisses érigées le 1er juillet dernier, Notre-Dame de Fatima et Saint-Michel, issues de l'ancienne paroisse unique de Mayotte, relèvent du Vicariat Apostolique des Comores placé sous la responsabilité de Mgr Charles Mahuza Yava, de Moroni. En effet le Vatican s'aligne sur la position de l'ONU qui a voté de nombreuses résolutions contre la présence française à Mayotte... Une chaleureuse ambiance aussi à

Combani, ce dimanche...

Un empressement joyeux a parcouru le groupe des enfants, qui étaient venus nombreux ce dimanche, lorsqu'après la messe, le père Sartorius, le « padre » comme l'appellent les militaires, a proposé des friandises à ceux qui avaient le désir de devenir des saints... Si l'aumônier militaire réside en Petite-Terre il assure des permanences le mardi à Combani. Il est bien sûr, avant tout... à la disposition des militaires mais peut rencontrer toute personne qui a besoin du secours de la religion ou d'une conversation avec un homme d'église. Il suffit de prendre rendez-vous avec lui en lui téléphonant au 06 39 60 51 41 ou en le contactant par mail

ipadre.mayotte@gmail.com ...

Marie-Bonne NIELLE

Depuis quelques années déjà, les Mahorais sont complètement dépassés par le nombre de cambriolages dont ils sont victimes. Les forces de l'ordre ne pouvant être partout à la fois et étant dans certains secteurs en sous-effectif, il faut trouver d'autres solutions pour protéger ses biens de cambrioleurs pouvant se montrer très audacieux et très violents.

L'une des solutions envisagées est le dispositif des « voisins vigilants ». À Mayotte, c'est l'association Cosem présidée par l'avocat Me Elad Chakrina qui porte ce projet. Samedi matin, le Cosem est venu présenter le dispositif aux élus de la commune et aux associations. Un représentant de la brigade de gendarmerie de Sada était également présent.

« L'objectif n'est pas de se substituer aux forces de l'ordre, ni de se faire justice soi-même, mais bien de travailler en collaboration avec

Sécurité

Cosem cherche voisins vigilants à Sada



les forces de l'ordre » a rappelé Elad Chakrina. Selon lui, le dispositif déjà présent dans 6 communes de Mayotte (Koungou, Mamoudzou, Pamandzi, Bouéni, Mtzamboro et Bandraboua) est efficace s'il est appliqué pleinement. Le dispositif repose sur un référent de quartier qui possède les coordonnées de tous les habitants et qui les mobilise et informe à chaque action. « Ce qui compte, c'est de marquer sa présence. Les voisins vigilants patrouillent en groupe, ont des tee-shirts et des

chasubles. Et souvent, cette présence est dissuasive. Dans les quartiers où les patrouilles sont visibles, il y a eu une baisse significative des cambriolages » rassure Elad Chakrina. Celui-ci a affirmé qu'aucune patrouille n'avait été agressée depuis que le système est en place à Mayotte. « Il faut bien évidemment ne pas patrouiller seul. Et quand on voit quelque chose de suspect, il faut avertir le référent qui lui est le cœur du système. C'est lui qui fait le lien entre les habitants et les forces de l'ord-

re. Et quand on est dans une situation compliquée, il faut avertir la police et la gendarmerie » souligne l'avocat.

Si le Cosem sensibilise les mairies, c'est aussi parce que celles-ci ont souvent la charge de l'éclairage public et du débroussaillage des herbes hautes sur la voie publique. « Souvent des endroits peu éclairés et mal débroussaillés sont propices aux agressions et cambriolages » précise Elad Chakrina.

Lors de cette réunion, seule une dizaine de personnes a fait le déplacement. « C'est dommage. Après un événement malheureux, tout le monde se mobilise et est prêt parfois à faire n'importe quoi. Mais quand il s'agit en amont de trouver des solutions concrètes et sérieuses, il n'y a plus personne » a réagi Assani Saïd, le seul élu présent.

La semaine prochaine, une grande réunion publique doit être organisée pour faire connaître au plus grand nombre le dispositif voisins vigilants.

F.S.

Economie

«Bureau Vallée» inauguré en grande pompe

Ambiance de fête vendredi soir à Kaweni pour l'inauguration du magasin «Bureau Vallée» dans les locaux de l'ancien Shopping. Un bâtiment dont le sort a décidément fait qu'il devait non pas être transformé en archives territoriales à demeure, ni en commissariat de police annexe, mais rester un lieu de vente de fournitures de bureau, comme c'était le cas jadis. Devant un parterre de plusieurs dizaines d'invités, Jean -Claude Pichard, que l'on n présente plus a retracé

le pari un peu fou de cette enseigne installée à Mayotte depuis moins d'un an, puisque les choses se sont précipitées lorsqu'il a fallu tout mettre en place pour une ouverture prévue avant la rentrée scolaire. Le concept de cette chaîne de magasins voués aux fournitures de bureau a été ramené des états Unis dans les années 90 par Bruno Peyrolles qui a fait de ses magasins des DDEP pour Discount, Durable, Equitable et Profitable. « La proximité avec le client et au meilleur prix » a expliqué Jean Claude Pichard qui a rappelé cette aventure singulière pour Mayotte puisque le contrat a été signé en février 2015 entre Bruno Peyrolles et Jean-Claude Pichard qui a décidé de poursuivre l'aventure initiée avec la Maison des livres. Ayant le local il fallait que ce dernier occupé depuis plus de 5 ans soit entièrement remis aux normes. Un pari insensé dans lequel se sont lancées le 1er juin de nombreuses entreprises qui devaient rendre le bâtiment terminé le 30 juin ! Dans son allocution JC pichard a rendu



hommage à toutes les entreprises en les citant pour les féliciter de ce travail terminé en temps et en heure. Chose tellement rare à Mayotte... Bureau Vallée a donc pu ouvrir ses portes au public avant la rentrée « choix stratégique vous le comprendrez » le 17 août dernier. Vendredi soir pour cette inauguration officielle Jean -Claude Pichard a également présenté l'équipe qui travaille dans ce magasin où tous les rayons convergent vers le point central du maga-

sin de manière à pouvoir tout voir d'un seul coup d'œil. Des fournitures de bureaux à l'informatique en passant par l'ameublement de bureaux, le magasin de Kaweni est non seulement un espace de vente mais une formidable aventure humaine puisque Jean Claude Pichard a tenu pour former les équipes à s'appuyer sur un réseau d'associations de Kaweni,

D.H.



En cette fin d'année 2015, les courses de pirogue sont en vogue sur notre île. Après celles portées par les associations de Sohoa et de Dapani, le parc marin a tenu à organiser la fête de la pirogue. Il faut dire que cette embarcation traditionnelle a connu une forte disparition au profit des embarcations à coque en plastique, munies d'un moteur. Mais désormais, il y a une prise de conscience de la richesse de ce patrimoine pour notre île. L'ancien président du parc marin Régis Masséaux a souvent répété qu'il fallait que la pirogue fasse partie du paysage du

Tradition

Le parc marin fête la pirogue

lagon mahorais, aussi bien pour les petits pêcheurs que pour les touristes.

Le parc marin a donc mis les bouchées doubles hier à Mbouini au sud de l'île pour que la fête soit réussie. Une trentaine de pirogues a été mise à disposition d'une centaine d'équipages qui concouraient dans trois catégories : jeunes, fundis pêcheurs et entreprises. Le parcours consistait à faire le tour de l'îlot de Mbouini et à rejoindre la plage du village. Le parc marin a profité de l'occasion pour faire des animations de sensibilisation auprès du public présent et surtout auprès des enfants. Une opération qui a attiré du monde sur les différents stands et qui on l'espère se traduira par les comportements



adéquats pour la protection de notre lagon.

Et pour couronner le tout, les participants ont apprécié de payer

sous un soleil de plomb et retrouver pour certains les sensations d'antan.

F.S.

Foot

L'ASC Kawéni remporte la journée des U13

Hier, près de 850 enfants se sont retrouvés sur les terrains de football de la commune de Mamoudzou pour disputer la journée nationale des U13. Cette action organisée par la ligue de football de Mayotte avait pour objectif de valoriser le football des jeunes garçons et filles (une trentaine) nés en 2001 et 2002. Pour encadrer ces nombreux enfants, 250 adultes étaient présents : parents, éducateurs, dirigeants, arbitres et candidats au diplôme de brevet de moniteur de football (anciennement brevet d'État).

Pour le conseiller technique pour l'animation et le développement (CTAD) Dahalani Patrick Hamada, tout s'est très bien passé.

« Plus de 56 équipes ont répondu présentes, les enfants se sont bien amusés, on a vu du beau jeu » a-t-il commenté.

Celui-ci a tenu à remercier la mairie de Mamoudzou qui a mis ses terrains à disposition en effectuant le traçage. Celle-ci a également pris en charge la restauration des enfants. Le transitaire Tilt a lui offert les lots pour les participants. D'ailleurs, son dirigeant Hervé Durand, lui-même footballeur, a assisté à la journée et à la finale qui a opposé l'ASC Kawéni et l'AS Sada. Les deux équipes n'ont pas pu se départager durant le temps réglementaire, il a fallu avoir recours aux tirs au but. Et à ce jeu, ce sont les Kawéniens qui

ont été les plus adroits.

C'est donc dans l'allégresse qu'ils ont fêté leur victoire en présence du conseiller départemental de leur canton Debré Combo, lui-même ancien éducateur de football et très impliqué dans le milieu associatif. Sa présence a été très appréciée

par les éducateurs et responsables de la ligue de football. En effet, beaucoup d'élus parlent de la jeunesse, mais se font rares auprès des jeunes une fois élus.

F.S.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

2016-PNMM-01

L'Agence des aires marines protégées lance pour son Parc naturel marin de Mayotte un appel public à la concurrence en vue de l'attribution d'un marché public à procédure adaptée (article 28 du CMP).

1. L'objet du marché porte sur l'organisation de sorties scolaires pour la découverte du patrimoine naturel marin et de la biodiversité marine de Mayotte.

Retrait du dossier de consultation et renseignements administratifs auprès du service marchés publics marches@aires-marines.fr tél : 02 98 33 34 97) et renseignements techniques auprès du Parc naturel marin de Mayotte (caroline.ballerini@aires-marines.fr, tél : 02 69 63 83 11).

2. La date de remise des offres est le 23 novembre 2015 à 12H00.

